

## Debout contre l'injustice et le recul social ! Mardi 12 septembre à 14H au Champ de Foire

### Ordonnances : pire que prévu !

Après plusieurs mois à jouer au chat et à la souris, le gouvernement a fait connaître ses ordonnances. Nos craintes sont malheureusement confirmées.

#### Rémunération en baisse

Aujourd'hui, ce sont souvent les conventions collectives qui fixent le 13<sup>ème</sup> mois, les primes et congés d'ancienneté, les majorations de nuit, du dimanche, l'indemnisation en cas de maladie ...

Demain, les employeurs pourront conclure des accords inférieurs aux conventions collectives et au Code du travail et dans les petites entreprises les « négocier » avec n'importe quel salarié !

Au nom de la concurrence et de la compétitivité, c'est la fin des garde-fous, la porte ouverte au dumping social qui tirera tout le monde vers le bas.

Pour les petites entreprises, les sous-traitants et leurs salariés, c'est la loi de la jungle sous la pression des donneurs d'ordre.

#### Précarité en hausse

Outre la possibilité de renouveler à l'infini les CDD, les ordonnances permettent l'utilisation de « contrats de projet », qui s'arrêtent n'importe quand : c'est la généralisation de l'intérim, mais sans indemnités de fin de mission.

#### Licenciements facilités

Une filiale pourra évoquer un motif économique même si la maison mère fait des profits faramineux. Les licenciements non motivés sont couverts par l'excuse de « erreur matérielle » qui exonère par avance les licenciés.

#### Facture de maquillage de M. Macron 26 000 € en 3 mois



AVANT

APRES

#### Indemnisation en peau de chagrin

Le barème d'indemnisation prud'hommes en cas de licenciement abusif est dérisoire : 20 mois maxi même si on a 40 ans d'ancienneté. La porte ouverte à tous les abus !

#### Retraités solidaires et concernés

Bien sûr, les retraités sont solidaires du combat des salariés parce que ce sont leurs enfants, leurs amis, leurs voisins...

Mais les retraités sont aussi concernés directement parce que moins d'emplois et des emplois moins payés, c'est moins de cotisations et de nouvelles difficultés pour la protection sociale, les retraites et la sécu, dont les retraités seront les premiers à faire les frais.

**Le 12 septembre, c'est aussi, pour nous retraités, le premier round contre l'augmentation de la CSG. Un tremplin à utiliser sans modération avant la journée d'action du 28 septembre.**

## Succès à la maison de retraite des Opalines

Notre section a apporté son soutien aux salariées en grève à l'EHPAD des Opalines : délégations à Foucherans, aide financière, participation à l'action menée au siège et au domicile de leur actionnaire à Bart et Montbéliard.



Après 4 mois d'une grève courageuse, et grâce à l'article de Florence Aubenas dans Le Monde qui lui a donné une dimension nationale, les salariées ont fait plier leur direction. Elles ont obtenu des embauches, une prime exceptionnelle, le paiement de 3 semaines de congés, la mise en place d'un observatoire sur la souffrance au travail, des engagements sur le remplacement des absences et l'assurance que les formations seraient désormais faites sur le temps de travail.

L'intervention de François Ruffin à l'Assemblée Nationale permet que soit lancée une mission parlementaire sur les maisons de retraite, car la situation de Foucherans n'est pas un cas isolé.

**Notre collectif-retraités a décidé d'organiser dans les prochains mois, une conférence débat sur le sujet.**

## Amiante : Adhésion à l'ADEVAM - FC

De nombreux salariés de Sochaux ont été exposés à l'amiante. Souvent, c'est en retraite que la maladie se déclare et il est difficile de faire la preuve de son exposition.

Notre section a un rôle important à jouer : au mois de mai, nos témoignages devant la Cour d'Appel de Besançon sur l'utilisation de l'amiante en fonderie ont contribué à faire condamner la

Direction Peugeot pour faute inexcusable et à faire reconnaître les droits d'Ahmed SEBOUI.

Pour mieux accompagner les salariés concernés, notre section a décidé d'adhérer à l'ADEVAM-FC (Association des victimes de l'amiante et de maladies professionnelles en Franche-Comté) et de prendre en charge les cotisations individuelles qui pourraient s'avérer nécessaires.

## Congrès du syndicat

Notre syndicat a tenu son Congrès le 29 août. L'occasion de faire le point

- sur la situation à Sochaux, avec les ravages de la précarité et de la flexibilité.
- sur les revendications des salariés et des retraités,
- sur les actions menées et celles qui restent à entreprendre.
- sur le fonctionnement du syndicat et les pistes pour l'améliorer.

Un nouveau secrétariat a été élu, composé de 5 membres :

- ✓ Jérôme Boussard (photo) est notre nouveau secrétaire général.
- ✓ Anthony Rue est délégué syndical
- ✓ Aurore Metais et Patrick Poirot sont chargés de l'activité revendicative.
- ✓ Michel Seguin reste trésorier.



## Hôpital : une avancée sur les bus

Avec la CGT de l'hôpital, nous avons notamment dénoncé la desserte tout à fait insuffisante de l'hôpital de Trévenans, avec seulement 1 bus par heure depuis Montbéliard.

La pétition sur internet avait réuni des milliers de signatures.

Aujourd'hui PMA et la CTPM annoncent que nous aurons un bus toutes les ½ heures, et à un tarif plus abordable. Une avancée dont nous nous réjouissons, même s'il reste beaucoup à faire pour solutionner tous les problèmes qui demeurent (accès autoroute, parking payant, manque de lits et de personnel ...)

## Notre plan de travail pour réussir la manif du 12 septembre

Réussir la manifestation du 12 septembre est une étape indispensable et un tremplin pour la suite, notamment pour la journée d'action des retraités prévue le 28 septembre.

Notre collectif-retraités a donc établi un plan de travail pour faire connaître cette manifestation et aller à la rencontre des salariés, des retraités, des familles.

### Collage d'affiches

Quatre équipes ont été constituées pour couvrir les principales communes du Pays de Montbéliard.

Vous pouvez en coller quelques unes près de chez vous, afin que nous soyons visibles partout. Elles sont disponibles au syndicat.

### Distribution de tracts

- Mardi 5 septembre à 9H30 au marché de la Petite Hollande
- Mercredi 6 septembre à 10H au Casino de Valentigney
- Vendredi 8 septembre à 9H au marché de l'Isle-sur-le-Doubs.
- Vendredi 8 septembre à 9H30 au marché de Bethoncourt
- Vendredi 8 septembre à 10H au Leclerc de Montbéliard
- Samedi 9 septembre à 10H au marché d'Audincourt
- Dimanche 10 septembre à 14H30 à l'entrée de « La Campagne à la Ville » à Audincourt
- D'autres distributions sont prévues à Voujeaucourt, Bavans, Montbéliard (La Citadelle), Seloncourt, Bussurel, Dampierre-les-Bois (Intermarché).

N'hésitez pas à apporter votre pierre à l'édifice en rejoignant les équipes sur place ou en distribuant quelques tracts autour de chez vous.

**Casse du Code du travail**

**Augmentation de la C.S.G**



**Mardi 12 septembre 14H**  
**Champ de Foire (Montbéliard)**

**Tous dans la rue !**



### Mercredi 20 septembre

## Balade / pique-nique dans les Vosges (Masevaux)

Notre groupe « convivialité » nous a encore concocté une belle sortie. Cette fois-ci, dans les Vosges, à partir du col du Hunsrück. Avec une vue splendide (si le temps est clair).

### Pour les promeneurs

Départ à 9H en covoiturage du parking de la piscine de Sochaux. La balade fait 5,5 km. Avec un dénivelé de 150 mètres : Un petit peu plus que lors de nos précédentes sorties, mais vraiment rien d'insurmontable.

Conseils : Bonnes chaussures et sac à dos pour le casse-croûte

### Pour les non-promeneurs

Départ à 10H30 en covoiturage du parking de la piscine de Sochaux, jusqu'au col du Hunsrück. Le chalet n'est pas accessible en voiture mais à pied en 20 minutes par un bon chemin.

Chacun apporte son casse-croûte (repas tiré du sac) et sa bonne humeur.  
**S'inscrire auprès de Bérénice (03 81 94 25 90)**



## Du côté du groupe PSA et de Sochaux

### Bénéfices record au 1<sup>er</sup> semestre

Le groupe PSA a annoncé un bénéfice net de 1,25 milliard € pour le premier semestre 2017. Un record qui n'a malheureusement aucun impact positif ni sur l'emploi ni sur les salaires !

### Mutuelle Vitali : Payer plus pour être moins remboursé !

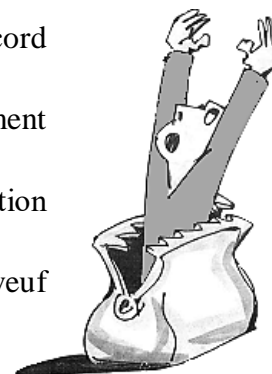
En juillet, la direction PSA a signé avec CFDT, FO, CFTC et CFE/CGC un accord instaurant de nouvelles dispositions pour la mutuelle Vitali.

- Les remboursements du « contrat de base » sont revus à la baisse (notamment pour les dépassements d'honoraires des spécialistes et de la radiologie).
- Les remboursements supprimés du contrat de base sont basculés dans l'option dont les tarifs augmentent aussi.

Ainsi, au 1<sup>er</sup> janvier 2018 la cotisation mensuelle d'un retraité isolé (célibataire veuf divorcé) passera de 85 € à 92 € (sans option) ou de 128 € à 138 € (avec l'option).

Notre intervention dans la négociation a permis de limiter la casse sur 2 points :

- L'ancienne loi EVIN prévoyait que, s'ils conservaient leur mutuelle d'entreprise, la cotisation des retraités ne devait pas dépasser de plus de 50 % celle des actifs. (Sans participation-employeur c'est tout de même le triplement de la cotisation !). La nouvelle loi supprime cette limite après 3 ans de retraite. Nous avons obtenu qu'elle soit maintenue pour le contrat Vitali-maintien de garantie.
- Avec la mise en place de PUMA (protection universelle maladie), chacun est doté d'un numéro de sécurité sociale et sera remboursé sous ce numéro. La direction PSA voulait en profiter pour imposer aux conjoints à charge une cotisation individuelle au lieu d'être intégré dans la cotisation « famille ». Elle a dû y renoncer pour l'instant et a annoncé de prochaines discussions sur le sujet. A suivre.



### Mutuelle d'entreprise de Sochaux (MES) : une pause dans les augmentations

Lors de la réunion de la Commission de gestion, notre représentant, Christian Oberon a obtenu qu'il n'y ait pas d'augmentation de tarif au 1<sup>er</sup> juillet. Une pause bienvenue après plusieurs années de hausse.

### Les méthodes patronales du Comité d'établissement de Sochaux

Le secrétaire FO du Comité d'Etablissement a envoyé en juillet un courrier recommandé à ses salariés les menaçant de licenciement économique s'ils n'acceptaient pas une modification de leur contrat de travail. Au-delà de leurs tâches d'accueil, de constitution des dossiers et des remboursements, ils devraient aussi faire le ménage du bâtiment et des toilettes, l'entretien des espaces extérieurs, etc ...

Le tollé soulevé par ces méthodes a pour l'instant amené le CE à retirer ce courrier.

La CGT a fait des propositions pour que la baisse de budget liée à la fonte des effectifs dans l'usine ne se traduise pas au détriment des salariés du CE ou des prestations pour les salariés de Sochaux.

## A noter sur votre agenda

- **Judi 7 septembre. AG de rentrée de l'Union Locale**  
à 14H à l'ancienne mairie d'Audincourt.
- **Mardi 12 septembre : Manifestation**  
à 14H au Champ de Foire de Montbéliard
- **Judi 21 septembre : Réunion du collectif-retraités**  
A 14H à la CGT de Sochaux (attention au changement de date !)
- **Judi 28 septembre Manifestation retraités**  
A 14H à la Gare de Montbéliard

